

Mise en œuvre des asservissements électrohydrauliques

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Le titulaire de la certification professionnelle est amené à exercer dans les domaines des automatismes, de l'hydraulique et de la pneumatique. La certification est utilisée dans tout type d'entreprises industrielles dans des domaines tels que la métallurgie et la plasturgie sur des applications stationnaires ou mobiles : la machine-outil, la production par usinages ou transformations de toutes sortes, construction mécanique, machines agricoles, engins de manutention et de TP. Ces entreprises peuvent également être des fabricants, distributeurs et utilisateurs des machines citées ci-dessus. Autres applications : treuils de pêche, treuils marin, de télésièges et de manèges, ...**

La certification concerne particulièrement les opérateurs de maintenance, les mécaniciens et les hydrauliciens qui souhaitent compléter leur champ d'intervention.

Code(s) NAF : **33.12Z**, **28.92Z**, **28.91Z**, **28.30Z**, **28.12Z**

Code(s) NSF : **251**, **223**, **200**

Code(s) ROME : **I1603**, **I1310**, **I1304**, **H1101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **23/02/2017**

Mots clés : **ASSERVISSEMENTS**, **ELECTROHYDRAULIQUE**, **HYDRAULIQUE**, **ASSERVISSEMENTS ELECTROHYDRAULIQUE**

Identification

Identifiant : **2765**

Version du : **08/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Courrier de soutien du Syndicat des Industriels de la Mécatronique "ARTEMA"**
- **Extrait de décision de la CPNEFP de la Métallurgie**

Non formalisé :

- **Lettres de soutien d'entreprises de la métallurgie: HYDRAULIQUE GENERALE INDUSTRIE, ARMORHYD HYDRAULIQUE SERVICE, HUCHEZ, HYDRAU M.E.L.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification a pour objectif d'attester des compétences d'un individu à réaliser des asservissements électrohydrauliques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ -

Descriptif général des compétences constituant la certification

Câbler un asservissement électrohydraulique :

- Câbler l'asservissement électrohydraulique
- Contrôler le câblage électrique de l'asservissement
- Utiliser les appareils de mesures appropriés

Contrôler et régler les asservissements électrohydrauliques :

- Contrôler les signaux de consigne et de mesure (temps de réaction, valeurs électriques...)
- Utiliser les quatre possibilités de réglage d'un PID (P, PI, PD et PID)
- Gérer des dysfonctionnements simples

Modalités générales

La certification peut être obtenue à l'issue d'une action de formation courte (3 à 5 jours).

La formation peut être suivie en continu ou en alternance.

Des mises en situation en entreprise peuvent être réalisées au cours de la formation selon les besoins (équipements industriels,).

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Public visé par la certification

Tous publics

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification atteste des compétences d'un individu sur le domaine spécifique des asservissements électrohydrauliques, lesquelles sont fortement demandées par les entreprises.

La certification permet par exemple aux opérateurs de maintenance, aux mécaniciens et aux hydrauliciens de compléter leur champ d'intervention.

L'application de la certification dans tout type d'entreprise facilite l'employabilité et la mobilité du titulaire.

Pour l'entité utilisatrice

La certification constitue la garantie pour les entités utilisatrices de disposer d'un personnel qualifié sur la mise en oeuvre des asservissements électrohydrauliques en vue d'assurer la qualité et la sécurité des opérations réalisées sur leurs installations.

Elle permet également aux entités utilisatrices de valoriser les compétences de leurs salariés sur le marché.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences doit être évalué :

Câbler un asservissement électrohydraulique :

- Câbler l'asservissement électrohydraulique

Centre(s) de passage/certification

- Organismes habilités par les UIMM territoriales

- Contrôler le câblage électrique de l'asservissement
- Utiliser les appareils de mesures appropriés

Contrôler et régler les asservissements électrohydrauliques :

- Contrôler les signaux de consigne et de mesure (temps de réaction, valeurs électriques...)
- Utiliser les quatre possibilités de réglage d'un PID (P, PI, PD et PID)
- Gérer des dysfonctionnements simples

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie (CCPM)
délivré par la CPNEFP de la Métallurgie

Plus d'informations

Statistiques

Les besoins estimés sur cette certification professionnelle sont réguliers et de l'ordre d'environ 25 personnes / an sur le territoire national.

Autres sources d'information

<http://www.cqpm.fr/>